

Image not found or type unknown



Droit a l'antenne television

Par **debock**, le **05/05/2009** à **10:32**

Bonjour, je suis locataire d'une maison et il y a peu, l'antenne collective du quartier a été supprimée. Le propriétaire est-il tenu de faire installer une antenne individuelle ?

Par **Paula**, le **05/05/2009** à **12:35**

Bonjour, L'installation individuelle de l'antenne TV est à la charge du locataire et le propriétaire ne peut pas s'y opposer (droit à l'information). Très cordialement.